

GESTIONNAIRE DE PARC VÉHICULES



GESTIONNAIRE DE PARC VÉHICULES

Définition en termes de description des productions et des services attendus

- Le Gestionnaire parc de véhicules supervise et contrôle l'entretien d'un parc de véhicules ou le suivi d'une flotte de véhicules professionnels de clients, de sociétés, de collectivités, selon la réglementation de sécurité et les impératifs de coût, délai et qualité

Lieux d'exercice du métier

- Le métier de « Gestionnaire de parc de véhicules » offre la possibilité d'exercer dans l'environnement du transport routier et de la logistique, tant dans le secteur public (administration, armée...) que privé (véhicules professionnels de clients, de sociétés, de collectivités...)
- En intérieur
- En extérieur

Conditions d'exercice du métier

Conditions matérielles

Horaire de travail :

- Fixe ou variable
- Flexibilité : le travail s'exerce par roulement, les week-end, les jours fériés, la nuit

Conditions de travail :

- Utilisation de l'environnement informatique général et spécifique aux métiers de la douane (hardware et software)
- Environnement multilingue

Contexte relationnel et/ou psychologique:

- Rigueur et précision
- Compétences organisationnelles, de planification, de communication, de négociation
- Flexibilité
- Résistance au stress
- Aptitude à trouver des solutions

